

# Dialogue entre collectivités, MDA et associations : co-concevoir les projets autour de la vie associative

## Présentation du groupe de travail

### « Fait associatif et territoire »

## de l'Institut français du monde associatif (IFMA)



INSTITUT  
FRANÇAIS  
MONDE  
ASSOCIATIF

L'Institut français du monde associatif, dont le RNMA est membre du Conseil d'administration (mandat tenu par Sylvain Rigaud) anime un groupe de travail « Fait associatif et territoires », co-piloté par Laurent Fraisse. Le groupe de travail a identifié plusieurs besoins de connaissance sur cette vaste thématique. Cette présentation permettra d'introduire la table ronde en situant les principaux enjeux du monde associatif à l'aune de la diversité territoriale.

### > **Thomas Lauwers** animateur, administrateur du RNMA

Nous avons pu percevoir la richesse et les effets engendrés par le dialogue entre acteurs publics et associations. Nous avons vu que chaque territoire est riche de ses spécificités, que cela engendre

des configurations très différentes. In fine, la vie associative est productrice de territoires, parallèlement, elle est le produit du territoire dans lequel elle s'inscrit. Il y a là matière à capitaliser ce que nous observons sur l'ensemble des territoires. Déjà abordé au cours de ces Rencontres, le niveau d'observation est déjà bien pris en charge par les Observatoires locaux de la vie associative (OLVA). Mais notre approche, celle de la recherche est également riche d'enseignements et de compréhension.

Les travaux de recherche sur la Vie associative ne sont pas récents, ils sont nombreux. Cependant, nous manquons peut-être un peu de visibilité dans l'ensemble des réalisations produites. Pour y voir plus clair, nous avons la chance d'avoir trois intervenants pour aborder des sujets qui mêlent recherche, fait associatif, territoires.



- Yannick Blanc, président de l'Institut français du monde associatif ;
- Laurent Fraisse, socioéconomiste, membre associé au Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique (LISE—CNAM/CNRS) et copilote du groupe de travail « Fait associatif et territoires » de l'IFMA ;
- Luciana Ribeiro, salariée du RNMA chargée d'études partiellement des OLVA, doctorante en Sciences économiques sous dispositif CIFRE - Sciences Po Grenoble, Université Grenoble Alpes, Laboratoire Pacte; elle présentera le travail de recherche qu'elle mène pour le RNMA au cours de trois années.

## > Yannick Blanc Président de l'IFMA

L'histoire, la trajectoire de l'IFMA se raconte en quatre temps.

Une élue lyonnaise (première adjointe à la mairie de Lyon à l'époque de Raymond Barre, aujourd'hui âgée de 96 ans) s'est extrêmement investie dans le domaine de la vie associative. Elle a souhaité créer un institut de la vie associative pour poursuivre son engagement. À l'époque, j'étais président de la FONDA, elle m'a invité à un petit groupe de réflexion sur ce projet. Notre réflexion nous a conduit à penser qu'il fallait orienter ce nouvel institut dans le domaine de la recherche. En effet, mon expérience de président de la FONDA m'avait orienté vers les laboratoires d'idées, la recherche/développement, les expérimentations, etc. Il y a une dizaine d'années, j'avais observé que nous avions très peu de chercheurs spécialisés sur le fait associatif : Jean-Louis Laville, Laurent Fraisse (qui travaille avec Jean-Louis Laville), Roger Sue (administrateur de la FONDA), Viviane Tchernonog qui, année après année a construit cet ouvrage de référence qu'est « Le paysage associatif français : mesures et évolutions ». Il n'y avait pas plus qu'une poignée de chercheurs : j'ai ressenti le besoin de créer un outil pour encourager, soutenir, financer, développer les travaux de recherche sur le monde associatif. Le but était que le fait associatif, si



Yannick BLANC, Président de l'IFMA

important, si lourd, si omniprésent dans la société soit beaucoup mieux connu. Mieux le connaître donnera davantage d'arguments pour le faire reconnaître. Comme moi, vous savez qu'il s'agit d'une problématique réellement importante. Le premier temps a été de développer la recherche sur le fait associatif. L'Institut fonctionne depuis un peu plus de trois ans, il a déjà financé 23 projets de recherche qui mobilisent une cinquantaine de chercheurs, il a levé 245 000 € de financement privé et un peu d'argent public puisque l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est partenaire (c'est l'organisme de recherche et de statistiques lié au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse).

Cette première mission sur la problématique du développement de la recherche nous a fait découvrir que beaucoup plus de chercheurs que nous ne le croyons s'intéressent au fait associatif. Aujourd'hui, notre base contient 1 000 noms de chercheurs ayant publié des travaux dans lesquels

il est question d'une manière ou d'une autre du fait associatif. Pour peu de chercheurs, le fait associatif est le principal sujet de recherche, mais il existe une ressource considérable de connaissances en France et en Europe. Le problème n'est pas le manque de ressources intellectuelles, c'est le manque de politique. Il n'existe pas de lieux où l'on imagine, coordonne, construit une stratégie ou une politique de la recherche sur le fait associatif. Nous devons occuper cette place. Pour cela, il ne suffit pas de se faire un carnet d'adresses de chercheurs, il faut repérer, qualifier des besoins de connaissance. Le deuxième temps de l'histoire de l'IFMA a été de trouver comment constituer, susciter des orientations, des axes de recherche. Pour répondre à cette question, nous avons passé notre première année d'existence à consulter des acteurs associatifs à l'échelle nationale, nous avons mené des réunions régionales, nous avons lancé plusieurs groupes de travail. À l'IFMA, un groupe de travail est une entité où réfléchissent ensemble, à peu près à parité, des chercheurs et des acteurs associatifs. Nous avons organisé, animé cinq groupes sur les thèmes suivants : l'histoire du fait associatif, la gouvernance, les modèles socioéconomiques et la création de valeur, l'Europe et les territoires.

Ce travail en groupe nous a amenés à considérer deux problèmes : il y a un besoin très important de diffusion des connaissances et des travaux existants. Lorsque les représentants du monde associatif listent leurs besoins de connaissances, souvent, les chercheurs leur donnent 50, 60, 80 références bibliographiques. Notre troisième mission est de diffuser le savoir que nous allons produire ou soutenir et le savoir existant sur le fait associatif. Mais il est difficile de diffuser du savoir scientifique.

Le quatrième temps de notre action consiste à dire qu'animer de la recherche sur le fait

associatif n'est pas demander à des chercheurs, des sachants, des observateurs, des analystes de se pencher sur le monde associatif, comme des entomologues le font sur des insectes et de décrire le résultat de leurs observations. Le fait associatif, l'activité des acteurs associatifs sont productifs de connaissances. L'article 1<sup>er</sup> de la Loi 1901 dit que l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun leurs connaissances et leurs activités. Connaître est dans l'ADN du fait associatif puisque la forme la plus ancienne de l'association libre est la société savante qui existe depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Les sociétés savantes ont traversé toute l'histoire du fait associatif y compris la période pendant laquelle, soi-disant, entre la Loi Le Chapelier et la Loi 1901 il n'était pas possible de créer d'associations. De fait, il en existait beaucoup, ce qui renvoie à une meilleure connaissance de l'histoire du fait associatif.

### > Laurent Fraisse copilote du groupe de travail « Fait associatif et territoires » de l'IFMA

Je suis membre du comité scientifique de l'IFMA depuis sa création. Par ailleurs, je suis copilote du groupe de travail « Fait associatif et territoires ». Il s'agit d'un travail entre chercheurs et acteurs, l'autre copilote est Brigitte Giraud (vice-présidente de l'Institut, présidente du Comité d'étude et de liaison des associations à vocation agricole et rurale/CELAVAR, directrice de l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement/UNCPIE et administratrice du Mouvement associatif).

Notre groupe de travail recense les besoins de connaissances sur les relations entre territoires et associations. Le RNMA a participé à ce travail



qui n'est pas arrivé à maturité, une publication est programmée fin 2022. Je vous présente ce travail en cours afin que vous preniez connaissance de notre fonctionnement.

Nous avons organisé trois séminaires de 15 à 20 participants, chercheurs et responsables associatifs : double intervention, double apport. Le recensement croisé de la littérature a été lancé, nous tentons de partager la problématisation d'enjeux, de connaissances.

Je rejoins l'état d'esprit d'être dans une recherche de coproduction de connaissances partagées, mais ce n'est pas simple, car beaucoup de publications passent sous les radars, puisqu'elles ne sont pas formatées pour être diffusées sous une forme facilement accessible aux acteurs associatifs. Deuxièmement, certains responsables associatifs veulent avoir une forme de connaissance très opérationnelle répondant à des problèmes locaux immédiats, pouvant avoir un impact sur la légitimation de leur action, sur l'influence de leurs partenaires. Ils peuvent bousculer les

chercheurs lorsqu'ils leur disent qu'ils ne sont pas là pour répondre à une commande. Nous nous instrumentalisons réciproquement, donc un ajustement est nécessaire. Au-delà de cela, nous voyons que l'IFMA doit travailler sur les deux pieds que sont la finalité de la connaissance et les supports. Ce n'est pas toujours facile, il y a parfois des doubles formes d'écriture.

### > **PROBLÉMATIQUE 1 : comment penser les nouveaux territoires construits par les associations? Pour un changement de paradigme.**

De manière un peu radicale, la première a été de se demander s'il est possible de penser les nouveaux territoires comme étant construits par les associations. C'est-à-dire que les associations et la vie associative produiraient leurs propres territoires, à partir de leurs projets et de leurs activités. C'est une sorte de renversement de paradigme. Le territoire n'est plus considéré comme un support institutionnaliste, pratique, ce qui est connu, mais également comme un apport de ressources, de personnes; le territoire serait en partie produit par les acteurs associatifs.

Nous nous sommes demandés s'il était possible d'avoir cette focale, s'il existe une tension indépassable entre le territoire administratif et le territoire produit par les associations. C'est une question classique, mais nous sommes actuellement sur une thématique des relations entre pouvoirs publics et associations et nous savons que c'est toujours la question par exomorphisme, que le territoire où œuvrent les associations est souvent défini par ses financeurs ou les politiques publiques dont elles dépendent. Notre hypothèse est que cela écrase la réalité des territoires des associations, qu'il faut observer comment ceux-ci débordent du cadrage des politiques publiques et des financements. C'est un objet de connaissances à approfondir.

## > PROBLÉMATIQUE 2 : comparer les situations et qualifier les trajectoires territoriales des associations

Le diagnostic a montré qu'il faut renforcer la production de données territoriales sur la vie associative en combinant approches qualitative et quantitative à l'échelle d'un territoire. Cela se présente à deux niveaux, le RNMA y répond en partie avec les Observatoires locaux de la vie associative. Il y a encore un déficit de données quantitatives (nous nous en sommes aperçus lorsque j'ai travaillé à la métropole européenne de Lille sur les financements propres à l'échelle territoriale). Il y a encore beaucoup à faire, et il faut également prendre en compte les trajectoires. De façon schématique, soit nous avons des travaux quelque peu quantitatifs dans lesquels le territoire est restreint au territoire administratif (nombre d'associations dans telle commune, dans tel département, à telle échelle), soit ce sont des études de cas d'associations à un moment donné, pour lesquelles il est difficile, qualitativement de prendre correctement en compte l'évolution du territoire, la trajectoire territoriale d'une association dans le temps.

Notre souhait est à la fois de tenir compte de la variable territoriale et d'avoir des études plus longitudinales, de pouvoir étudier l'évolution du rapport territoire/association avec un enjeu de typologie. Il faudrait construire une typologie des associations dans leur rapport au territoire. En étudiant les typologies qui circulent (petites, moyennes et grosses associations, à partir des données de Viviane Tchernonog), nous constatons qu'il existe surtout des données socio-économiques (existence ou non de salariés, volume du budget, etc.). La variable territoriale n'est pas vraiment un élément de construction de la typologie.

Or, comme cela a été étudié dans quelques travaux, il est possible de distinguer :

- L'association de proximité, locale, de quartier qui a souvent, y compris dans son projet ou dans son nom, le nom de son territoire

- Les associations ayant un rayonnement extracommunal qui peuvent agir à l'échelle d'une agglomération voire d'une région
- Les associations extraterritoriales qui, par exemple, pourront répondre par le biais de la commande publique alors qu'elles n'ont aucun ancrage territorial, mais des compétences pour mener à bien telle ou telle action.

Nous formulons l'hypothèse qu'en prenant la variable territoriale, nous pourrions mieux connaître la fameuse diversité associative sur cette dimension.

Une autre question est de travailler sur la valeur territoriale des associations. Cela rejoint la question de la valeur, mais nous ne souhaitons pas poser la question de l'impact. À l'heure actuelle, des outils prennent l'association en tant qu'organisation pour estimer la valeur qu'elle produit. Ce qui nous intéresse est davantage la vie associative dans son ensemble, prise comme un élément d'un réseau organisé, ce que produit le fait associatif sur un territoire dans ses dimensions écologiques, politiques, etc. Nous souhaitons sortir d'une vision à l'échelle d'une association et de la valeur qu'elle crée, et prendre les associations sur un territoire.

## > PROBLÉMATIQUE 3 : quelle valeur territoriale des associations ?

Face à la crise et à la transformation de la société, les acteurs associatifs proposent-ils un autre récit de territoire? Il s'agit des crises précédemment envisagées, cela ouvre un nouveau rapport au territoire, les associations ont un rôle à y jouer.

## > PROBLÉMATIQUE 4 : face aux crises et transformations de la société, les acteurs associatifs proposent-ils un autre récit du territoire ?

La question numérique doit également être prise en compte : le numérique transforme-t-il le rapport des associations au territoire ?

## > PROBLÉMATIQUE 5 : quelle organisation territoriale d'une association et de la vie associative ?

Il y a assez peu de littérature sur le fait que le territoire est devenu un organisateur de la vie associative (le RNMA en est d'une certaine manière l'illustration), alors qu'historiquement, les associations sous forme fédérale se sont d'abord fédérées de manière sectorielle sur des problèmes éthiques. Le territoire recompose l'organisation de la vie associative de manière très inégale d'un territoire à l'autre, il existe très peu de travaux à ce sujet.



[Voir le support de présentation](#)



## > Luciana Ribeiro salariée du RNMA, chargée d'études

Je suis doctorante en sciences économiques sous dispositif CIFRE mis en place par l'Agence nationale de recherche technologique. Il donne la possibilité à une entreprise de travailler avec un doctorant qui est son salarié et qui effectue une recherche en lien avec son travail dans l'entreprise. Je suis doctorante/salariée pour le RNMA. Ma directrice de thèse est Amélie Artis, économiste et maître de conférence à Sciences-po Grenoble. Je suis rattachée au laboratoire PACTE de Sciences-po Grenoble. Mon thème de recherche rejoint les présentations précédentes, le titre de ma thèse est : « Qualification et interprétation des relations entre les territoires et les associations ». Bien sûr, dans le cadre de cette thèse je ne pourrais pas répondre à toutes les questions des groupes de

travail, mais je suis certaine que nous pourrions collaborer.

*L'ancrage territorial des associations est conditionné par : la volonté des acteurs de participer à la construction du territoire influencée par des facteurs géographiques, économiques, politiques, sociaux et historiques (Pecqueur et Itçaina, 2012).*

Nous sommes tous d'accord sur le fait que les associations émanent des collectifs locaux, qu'elles vont répondre aux besoins locaux, qu'elles sont aussi ancrées dans leur communauté, près des usagers et de leurs marchés.

Mais pour nous, «la territorialisation des associations ne va pas de soi» (Parodi, 2005, Pecqueur et Itçaina 2012). L'ancrage territorial des associations est cautionné par la volonté des acteurs de participer à la construction du territoire. Nous avons deux niveaux du territoire : un territoire administratif construit de manière Top/Down, de haut en bas, et un territoire construit par les jeux d'acteurs, de tous les acteurs du territoire réunis pour résoudre de façon commune un problème. Cette construction du territoire est influencée par toutes ses caractéristiques, cela en fait la richesse. Les facteurs économiques, géographiques, politiques, historiques et culturels l'influenceront et agiront par conséquent sur le tissu associatif du territoire.

*La contribution des associations au développement territorial n'est pas simplement par l'emploi ou l'offre de services, leurs apports sont notables aussi dans la construction du territoire comme représentation commune, dans la mise en valeur de ressources territoriales et dans le développement d'une coopération territorialisée.*

L'ensemble de ces contextes amène à de nombreuses questions composant la problématique de recherche.

Comment expliquer la diversité de structuration des tissus associatifs ?

Pourquoi le tissu associatif de Strasbourg diffère-t-il de celui de Besançon ? Quelles sont les variables explicatives ?

Comment caractériser les liens entre les associations et leurs territoires ?

Ces relations sont-elles fixes dans le temps ?

Quelles sont les influences réciproques des deux acteurs ?

**Pour répondre aux questions composant la problématique de ma recherche, nous avons deux objectifs principaux.**

- Tester et démontrer les relations entre les caractéristiques socio-économiques,

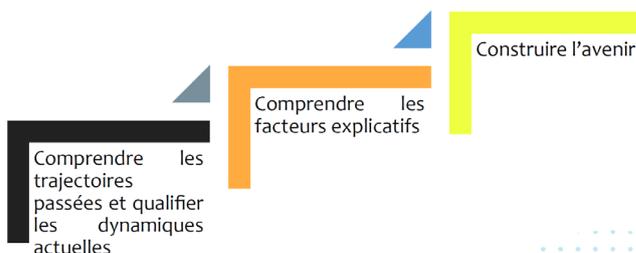


organisationnelles et bien sûr sectorielles des associations. Ceci est possible en croisant les données initiées par les sciences économiques avec celles produites par les OLVA. J'en profite pour vous remercier pour les travaux menés dans le cadre des OLVA, c'est un outil très riche.

- Analyser la participation des associations à la construction du territoire. Nous allons analyser les coopérations entre les associations et entre les associations et les autres acteurs du territoire, afin d'étudier comment ce territoire est construit.

### Nous avons trois niveaux d'objectifs :

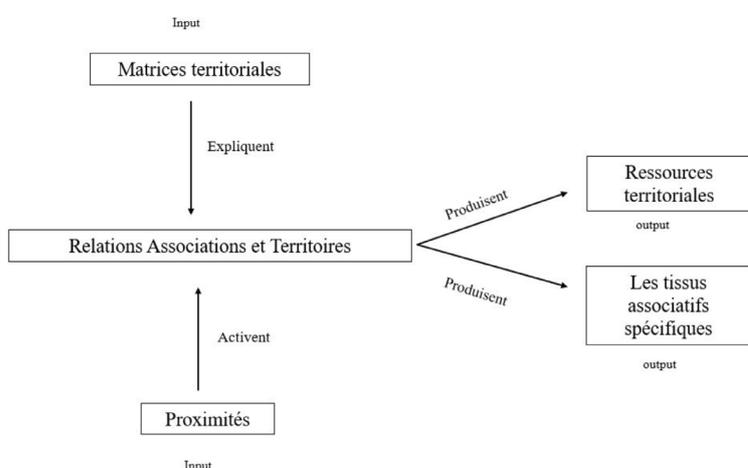
- Comprendre les trajectoires passées (pourquoi y a-t-il une situation associative donnée à un temps «t»?) et qualifier les dynamiques actuelles (quelles dynamiques permettent de faire évoluer cette situation ou de la fixer dans le temps?)
- Comprendre les facteurs explicatifs
- Construire l'avenir en élaborant des stratégies pour développer les tissus associatifs, la coconstruction et par exemple les dialogues avec les politiques publiques



## Les chercheurs aiment beaucoup faire des hypothèses, je vais essayer d'en prouver trois :

- L'émergence des associations comme la différence de présence des associations sur les territoires sont liées aux matrices territoriales. Un territoire est caractérisé par des facteurs géographiques, socio-économiques, culturels, historiques et politiques.
- Les dynamiques associatives actuelles sont influencées par les relations de proximité entre les acteurs du territoire : la proximité géographique (le fait d'être proche d'un voisin rend la discussion plus facile), la proximité organisationnelle (travailler de la même manière facilite les interactions) et la proximité institutionnelle (travailler avec les mêmes règles facilite les échanges). Il existe des spécificités sectorielles dans le tissu associatif, car le secteur du sport ne suit pas les mêmes règles que le secteur médico-social.
- La contribution des associations au développement territorial est alors le résultat à la fois des spécificités territoriales et des dynamiques collectives initiées par les associations.

## Le socle théorique mobilisé pour cette thèse est basé sur trois concepts principaux : la matrice territoriale



- Les proximités
- Les ressources territoriales. Il existe des ressources génériques et spécifiques. Un exemple de ressources génériques est le salariat qui existe dans tout type d'entreprise. En revanche, dans l'économie sociale et solidaire dont font partie les associations, le bénévolat peut être considéré comme une ressource spécifique n'existant pas dans d'autres secteurs.

Les matrices territoriales peuvent expliquer les relations entre les associations et les territoires. Les proximités peuvent activer ces relations. Les relations entre les associations et les territoires peuvent produire des ressources territoriales et des ressources spécifiques, mais aussi des tissus associatifs spécifiques.

## Pour atteindre ce but quelque peu ambitieux, la méthodologie sera :

- En partie quantitative (analyse statistique descriptive et explicative)
  - > mobilisation des données OLVA et des données INSEE, analyses statistiques descriptives
  - > analyse en composantes principales entre les données socio-économiques des territoires et des associations (possibles relations de corrélation)
  - > statistiques explicatives pour comprendre les corrélations entre caractéristiques des territoires et poids des associations
- En partie qualitative basée sur le dialogue pour faire une typologie des associations, et à partir de cette typologie mener des entretiens avec les acteurs du territoire
  - > classification des associations selon leurs caractéristiques propres
  - > organisation de focus groups dans au moins une association de chaque groupe (cluster) pour le partager avec les acteurs



- > analyse des représentations des acteurs, pour comprendre les trajectoires et les facteurs pouvant influencer ces configurations;
- > diagnostics territoriaux en contemplant les aspects socio-économiques, politiques et institutionnelles et culturels.

Le plus important est de souligner le fait que cette recherche est participative. Donc, vous allez participer, nous ferons des allers-retours. Je ferai des analyses, je vous consulterai et connaissant bien votre territoire, vous pourrez remettre en cause ces analyses. Nous construirons ensemble. Je ne pourrai pas utiliser tous les territoires OLVA, nous avons fait le choix de travailler à plusieurs échelles sur des territoires administratifs avec influence des politiques publiques. Nous

avons déterminé des échelles : communes, agglomérations, métropoles et départements. La recherche montera en généralités pour que les territoires non inclus puissent trouver des réponses à leurs questions.

Je mets l'accent sur le fait que je viens de commencer, nous avons trois ans pour travailler ensemble, pour faire des allers-retours entre mes résultats et vos remarques. Je diffuserai le travail de recherche en rédigeant des articles dans la newsletter, dans les nouvelles, je mettrai en place un dispositif qui vous permettra de m'adresser des questions. J'espère que ce temps long permettra d'aboutir dans mes recherches et d'apporter des réponses à vos questions, sachant que ces réponses apporteront d'autres questions qui déboucheront peut-être sur un postdoc.



## > Juliette Choupin Ville de Malakoff

Il est question de territoire, et ici, il existe une grande diversité de territoires différents : les métropoles, la ruralité, etc. Les besoins étant divers, les typologies des associations seront différentes. Cet aspect sera-t-il pris en compte dans le travail de recherche, si oui, comment sera-t-il analysé ?

## > Luciana Ribeiro salariée du RNMA, chargée d'études OLVA

Pour prendre en compte les différences entre les territoires, les travaux seront menés à plusieurs

échelles et je ferai des diagnostics territoriaux. Ces diagnostics me permettront de comprendre les problèmes relevant de la matrice territoriale, car je ne connais pas du tout vos territoires, d'autant plus que je suis Brésilienne. Lors de ces diagnostics territoriaux, je prendrai en compte les politiques publiques, les données socioéconomiques, mais aussi la représentation des acteurs. Mes hypothèses prennent en compte le fait que les tissus associatifs sont spécifiques, car ils sont liés aux spécificités de leurs territoires. J'essaierai de mettre en évidence les liens en couplant analyses statistiques, diagnostics territoriaux et entretiens avec les acteurs, car ils sont les seuls à posséder certaines connaissances.

## > Jimmy Bègue, MDA de St-Benoît, La Réunion

Le principe de coconstruction des politiques publiques peut laisser à penser que chaque territoire devrait être autonome ou obtenir une certaine autonomie dans la façon de procéder envers les associations. Je suis originaire d'un territoire ultra-marin, d'un quartier prioritaire ce qui complexifie encore la problématique et les modalités d'accompagnement des associations. Devons-nous réfléchir à l'échelle de microterritoires ou continuer à transposer les politiques publiques issues d'un ministère qui n'existe pas ? Nous savons que la conclusion sera : cela ne fonctionne pas !



## > Yannick Blanc IFMA

Je suis ravi d'entendre cette question absolument essentielle. Je suis un ancien haut fonctionnaire, j'ai été préfet, je me suis posé de telles questions sur le terrain et depuis quelques années j'y réfléchis, car ce sont des questions clés pour l'ensemble des acteurs associatifs. Aujourd'hui, les politiques publiques sont dans un moment qu'il est presque possible de qualifier de schizophrénique, mais nous ne sommes pas sur le terrain de la folie.

## Elles sont clivées entre deux tendances opposées :

- Tendance à la verticalité, au centralisme, due pas seulement à la personnalité du Président de la République, mais aux outils, à la philosophie de la façon dont sont gérées les finances publiques. La matrice financière a imposé son modèle à l'ensemble des politiques publiques, elle pousse très fort à cette standardisation, à cette verticalité, à cette homogénéité par les nombres. Alain Supiot, spécialiste du Droit social et professeur au Collège de France décrit très précisément ce phénomène dans son ouvrage « La gouvernance par les nombres » ;
- Tendance de partir de la ressource locale incarnée, y compris dans les politiques publiques, par des acteurs politiques et administratifs commençant à réaliser que c'est une nécessité pour agir, pour qu'une politique publique ait une petite chance de transformer quelque chose.

Les cités éducatives illustrent cette contradiction de façon très parlante. Le point de départ est une idée très simple qui figurait dans le Plan Borloo : dans les quartiers de la Politique de la Ville (en réalité, cela est vrai partout), la communauté éducative, l'établissement scolaire ne peut pas répondre à tous les besoins éducatifs des enfants du début de la scolarisation à la formation professionnelle. Pour surmonter les échecs de notre système éducatif, il faut mobiliser autour de l'établissement scolaire tous les acteurs concourant à l'éducation des enfants : acteurs culturels, sportifs, associations d'éducation populaire, MJC, centres sociaux, MDA, etc. Il existe une pléthore d'acteurs ayant quelque chose à faire et à dire, ils peuvent contribuer au parcours éducatif. Dire cela revient à enfoncer des portes ouvertes, qu'un Ministre de l'Éducation nationale, en particulier celui qui vient de terminer son mandat l'écrit dans une circulaire, en dit long sur le retournement de la perception des problèmes. Y compris les tenants des politiques publiques les plus verticalisées, les plus autoritaires réalisent que le système actuel ne fonctionne pas. En 2019, le Ministre de l'Éducation nationale et celui en charge de la Politique de la Ville ont fait une

circulaire adressée aux préfets et aux recteurs, à la hiérarchie scolaire. Elle enjoint de créer des Cités éducatives, d'organiser autour des établissements scolaires une coopération entre tous les acteurs éducatifs. C'est une idée magnifique! Ils ont simplement oublié une chose dans la circulaire et son vade-mecum (ce qui montre un souci de la mise en œuvre) : la méthode!

Le mot « méthode » n'apparaît pas dans ces documents. Les ministres n'ont jamais dit aux acteurs comment travailler ensemble. Entre un directeur départemental des services de l'Éducation nationale ou un chef d'établissement dont le métier est d'être dans la verticalité de l'institution scolaire et le « peuple de l'herbe », tous les gens que vous fréquentez et beaucoup d'autres qui sont dans l'initiative, dans le bricolage, dans le développement du pouvoir d'agir... les langages diffèrent. Vous mettez autour d'une table des gens qui parlent des langues étrangères et vous vous étonnez qu'ils n'arrivent pas à se comprendre. Tous les retours d'expériences des Cités éducatives vont dans ce sens.

Nous en sommes là et nous vivons un moment où émergeront petit à petit des façons de faire, des outils, des méthodes pour remédier à cette étrangeté des langages. Des outils de fabrication de l'action collective seront forgés, ils seront ancrés dans la capacité d'initiative du terrain. Il faudra définir comment ces initiatives pourront s'inscrire dans des politiques publiques, comment les faire croiser avec un objectif d'intérêt général, un enjeu mesuré à l'échelle nationale (améliorer le niveau des performances scolaires en France par rapport aux autres pays de l'OCDE, objectif politique légitime). Cela ne passe pas par des circulaires, mais par la mise en capacité des personnes œuvrant à l'action éducative. Nous ne savons pas encore conjuguer les deux visions. Ce que vous faites, ce que font les acteurs associatifs et j'espère nos travaux de recherche vont probablement nous éclairer et nous faire progresser sur ce terrain.

## > Paul Bucau RNMA

Cette circulaire indiquant la méthode n'est sortie que début juin. Il s'agit du « Guide méthodologique du faire ensemble ». Ce point fait la transition avec l'un des prochains sujets abordés lors de ces Rencontres : la présentation de l'appel à manifestation d'intérêt que RNMA et FONDA mènent conjointement. Parmi vos territoires, nous essaierons d'en trouver qui utilisent la méthode du faire ensemble lors de projets coconstruits, concertés.

## > Jocelyne Mardom, MDA de St-Benoît, La Réunion

J'ai assisté à un comité technique ou comité de pilotage d'une cité éducative qui se met en place sur notre commune. Je précise que je fais partie de l'Éducation nationale. Nous avons face à nous deux coordonnateurs de cette démarche et parmi les problématiques rencontrées, ils ont cité la difficulté de travailler ensemble parce que le vocabulaire n'est pas le même. Cela m'a fait sourire parce que dans mon parcours de vie, j'ai eu les pieds dans chacun des côtés et je jongle très facilement avec le langage, j'adapte mon langage à celui du public qui est face à moi.





S'agit-il d'un terrain que nous allons découvrir ? Si nous revenons à la base, pour avoir assisté à divers travaux dans d'autres instances, il me semble que lorsque les enseignants étaient formés, ils l'étaient avec la culture de l'éducation populaire. Or, nous avons perdu cet apport.

S'agit-il d'un terrain neuf nécessitant la définition d'une méthodologie, etc. ? À une époque, c'était naturel, spontané. Maintenant, pour savoir comment faire ensemble, aurions-nous besoin d'un guide ?

## > Yannick Blanc IFMA

Pour revenir à l'objet de la table ronde, typiquement nous sommes dans la démarche apprenante. Il n'y a pas de science infuse dans les hauteurs administratives et les acteurs de terrain font comme ils peuvent. J'ai eu également les pieds dans chaque monde, j'ai été haut fonctionnaire avant de venir au monde associatif. Luciana Ribeiro parle français et portugais, elle sait tout le pouvoir qu'il est possible d'acquérir en parlant plusieurs langues. Nous allons en jouer, mais nous

avons besoin d'apprendre.

Pour apprendre, nous avons besoin de sens de l'initiative, d'audace dans l'expérience et l'expérimentation (c'est dans notre nature) et nous avons également besoin du concours, de la contribution, de l'éclairage des démarches de recherche. En étant dans l'expérimentation, dans l'innovation, il faut mesurer, observer. Il faut avoir une dimension réflexive sur nos actions. Lorsque l'on est en train d'inventer quelque chose, prendre un peu de temps pour réfléchir à nos actions, pour apprendre de nos erreurs et de nos échecs pour avancer, nous donnera davantage de capacité d'action et nous enrichirons le patrimoine de la connaissance commune sur ces sujets.

Je fais le pari que les dirigeants politico-administratifs sont aussi démunis, sinon plus démunis, que les acteurs de terrain face à la difficulté de la tâche. Même s'ils ne sont pas très souples, s'ils ne sont pas très habitués à écouter, nous sommes dans un contexte qui nous ouvre une fenêtre pour avancer sur ce type de démarche.

